



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	16	18

### Séance du 16 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 16 juillet,

À 21H00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire.**

Date de la convocation

11 juillet 2024

### Présents :

#### Adjoins au Maire

M. Jean-Yves RIOU, 1<sup>er</sup> adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2<sup>ème</sup> Adjointe, M. Thierry BENOIT, 3<sup>ème</sup> Adjoint, M. Philippe ANGELETTI, 5<sup>ème</sup> Adjoint.

#### Conseillers municipaux :

M. Régis VALENTIN, M. Roger PELLEGRIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, Mme Sophie ARNAUD, M. Jérémy COULANGE, M. Alain GUEYDON, Mme Marie-Jo SOTTO, M. Régis AUDIBERT, Mme Anne-Cécile REUS.

Pouvoirs : Mme Claudie BLANC à M. Jean-Yves RIOU, Mme Marjorie BERARD à Mme Anne-Marie DAUPHIN.

Excusées : Mme Claudie BLANC, Mme Marjorie BERARD.

Secrétaires de séance : Mme Anne-Marie DAUPHIN, M. Régis VALENTIN.

### Délibération n°29/2024

#### Objet : Analyses alimentaires – contrat avec le laboratoire du département 13

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les analyses alimentaires, à la cantine scolaire, étaient effectuées par le laboratoire du département 84, tous les trimestres. Ce dernier ayant fermé au 30.06.2024, les laboratoires Eurofins et LDA 13 ont été sollicités via le groupe de travail mutualisation de COTELUB auquel la commune est représentée par Madame la Directrice Générale des Services.

Le laboratoire Eurofins ne se déplaçant pas pour une intervention inférieure à 200 € HT, il est proposé de confier la mission au laboratoire d'analyses du département 13.

La tarif est fixé à 919.25 € HT sur la base de 5 visites par an.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

**Approuve**, la proposition de Monsieur le Maire de confier au LDA 13, les analyses alimentaires de la cantine scolaire, à compter du 01.09.2024.

**Dit**, que le coût annuel HT sera de 919.25 € HT sur la base de 5 visites par an.

**Autorise**, Monsieur le Maire à signer le contrat joint à la présente délibération.

**Dit**, que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024 et seront inscrits au budget primitif 2025.

**Décision adoptée à l'unanimité**

**Vote :**

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits**

**A Cucuron, le 18.07.2024**

**Le Maire  
Philippe EGG**



**Les secrétaires de séance  
Mme Anne-Marie DAUPHIN  
2<sup>ème</sup> Adjointe**

A large, handwritten signature in black ink, appearing to read "Anne-Marie Dauphin".

**M. Régis VALENTIN  
Conseiller Municipal**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Régis Valentin".